

CTHS. Congrès *Reconstruire, réformer, refonder*, Orléans, 14-18 avril 2025.

<https://cths.fr/co/congres.php>

Section Sciences, Histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle (SHSTAI) : Appel à contribution pour le thème 14 « Réformes dans le système de transmission du savoir »

À envoyer au CTHS avant le 18 octobre 2024

Reconstruire, réformer, refonder les savoirs : interactions entre les grandes réformes de l'enseignement scientifique et technique, général et professionnel, et la société civile du XVIII^e au XX^e siècles

Par Danielle Fauque, Évelyne Barbin, David Plouviez

Au XVIII^e siècle, des réformes successives des enseignements professionnels répondent aux découvertes scientifiques du siècle et à l'exploration exponentielle du monde maritime et terrestre : Création des grands corps d'ingénieurs (militaire, marine et forêts (rôle de Duhamel du Monceau), ponts et chaussées, mines), développement du Jardin du roi et de son enseignement, réformes accentuées et approfondies lors de la Révolution (École de l'an III par exemple), puis au début du XIX^e siècle, par la réforme napoléonienne de l'université. (Voir le rôle des guerres dans ces évolutions : guerre de sept ans pour la réforme de la formation des marins par exemple, etc.).

Au XIX^e siècle, le Second Empire procède également à une réforme importante de l'université sous le ministère Duruy (ex. : École pratique des hautes études ; rapports de Charles Adolphe Wurtz sur l'enseignement en Allemagne pour la création d'instituts techniques supérieurs).

La fin du XIX^e siècle voit une nouvelle réforme profonde de l'Université sous Louis Liard qui suit la création de plusieurs facultés de sciences et d'instituts techniques en France dans les années 1880 et 1890. Ne pas oublier l'ouverture de l'enseignement public aux filles, et l'accès des femmes à l'université dans le dernier tiers du XIX^e siècle .

L'enseignement secondaire n'est pas en reste. Des réformes successives du Second empire jusqu'au début du XX^e siècle vont aboutir à une réforme fondamentale de l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques entre autres dans le cadre de la réforme de 1902.

Les grandes réformes suivantes seront faites après la Seconde guerre mondiale. Ne pas oublier la tentative avortée de la réforme Langevin-Wallon, proposée par le Gouvernement provisoire en 1944 qui proposait une profonde refondation du système éducatif. À la Libération et la fin des années 1940, il y eut la réforme des écoles d'ingénieur, la réforme du système universitaire à la fin des années 1950, puis de l'enseignement secondaire dans les années 1960-1970. N'oublions pas le contexte général de refondation du système éducatif caractérisé par la loi de 1975 sur le collège unique, dite réforme Haby.

Le contexte mobilisateur de ces réformes successives serait à définir plus précisément. Il peut être lié aux transformations politiques (changement de régime, guerre, compétition économique internationale, etc.) ou à l'évolution d'avancées majeures dans le domaine scientifique et dans la connaissance de l'apprentissage et l'acquisition des savoirs.

Mais l'évolution mondiale des modes d'enseignement caractérise aussi les années 1950 à 1980. Notons : Le projet Bourbaki et la réforme de mathématiques (d'où la

réforme dite "des mathématiques modernes dans le secondaire" en France). Ce projet Bourbaki a également connu une répercussion mondiale dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur des mathématiques.

Notons aussi l'influence anglosaxonne sur l'enseignement français dont la réforme Lagarrigue (sciences physiques) en France (fin des années 1970 et premier bac "Lagarrigue" en 1981). Cette réforme s'est inspirée des projets américain (Harvard Project Physics dit "HPP") et britannique (Nuffield Science Project).

Plus international encore : L'influence des projets de l'UNESCO pour l'enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie dans les programmes du secondaire au cours des années 1960 et 1970, en même temps que l'OCDE publiait des ouvrages pour l'amélioration de l'enseignement scientifique notamment dans les pays en voie de développement, etc.

Le modèle français s'est aussi exporté induisant des réformes de la formation générale et professionnelle à l'étranger : vers l'Égypte, l'empire ottoman, le Japon, etc. Voir aussi le rôle de la France dans l'enseignement en Roumanie. L'exportation du haut enseignement technique dont le modèle polytechnique a été exporté au XIX^e siècle en Europe, aux USA et en Amérique du sud, en Russie et en Égypte, en particulier avec l'enseignement de la géométrie descriptive de Monge.

Le sujet est très ouvert, correspond parfaitement au projet du congrès : *Reconstruire, Réformer, Refonder.*

Il est nécessaire de déposer sa contribution sur le site du congrès <https://cths.fr/co/congres.php> en remplissant le formulaire d'inscription en donnant (https://cths.fr/files/co/c_00177/formulaire_candidature.pdf) :

Le titre de votre communication (si le titre de votre communication comporte un sous-titre, introduisez- le par deux points, sous la forme « Titre : sous-titre ») :
et un résumé (1 000 signes en un paragraphe et 3 mots-clés).

Merci également d'envoyer votre proposition à :

danielle.fauque@universite-paris-saclay.fr

evelyne.barbin@wanadoo.fr

d.plouviez@orange.fr